ABBAX FRANCE
Société par actions simplifiées
au capital de 51.020 euros
Siège social : Les Teppes
01308 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 09 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2025

- Proposition d'affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 713 079,88 € de la manière suivante :

- à l'associée unique à titre de dividende la somme de	500 000,00 €
- le solde, soit la somme de au compte « Autres Réserves »	213 079,88 €
Total égal au résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2025	**713 079,88 €**

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à environ 82,92 euros par action.

Ce dividende serait versé à compter du jour de votre décision d'approbation des comptes, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

- Rappel des dividendes distribués

Nous vous précisons que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes globaux	Dividendes unitaires	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2024	500 000,00 €	82,92 €		500 000,00 €
31/12/2023	500 007,60 €	82,92 €	0 €	500 007,60 €
31/12/2022	250 000,00 €	41,00 €	0 €	250 000,00 €

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 09 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 713 079,88 € de la manière suivante :

- à l'associée unique à titre de dividende la somme de	500 000,00 €
- le solde, soit la somme de au compte « Autres Réserves »	213 079,88 €
Total égal au résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2025	**713 079,88 €**

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à environ 82,92 euros par action.

Ce dividende est versé à compter de ce jour, au siège social.

L'assemblée générale reconnait que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées fiscalement en France fait l'objet, au moment de leur mise en paiement, d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

L'associée unique prend que les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes globaux	Dividendes unitaires	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2024	500 000,00 €	82,92 €		500 000,00 €
31/12/2023	500 007,60 €	82,92 €	0 €	500 007,60 €
31/12/2022	250 000,00 €	41,00 €	0 €	250 000,00 €

Pour extrait certifié exact,

Le Président
Mr Stéfano SACCHI

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

COPIE CERTIFIÉE CONFORME "LE PRÉSIDENT"

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX FRANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : Les Teppes 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	32303	AG 32303	
	Fonds commercial (1)	AH	407888	AI	407888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	698635	AQ 252791	445843
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	983588	AS 912735	70853
	Autres immobilisations corporelles	AT	482485	AU 404020	78465
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	9012	CT	9012
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	38710	BC	38710
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	298084	BG	298084
	Autres immobilisations financières *	BH	55732	BI	55732
	TOTAL (II)	BJ	3006441	BK 1601851	1404590
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1161644	BM	1161644
	En cours de production de biens	BN	365485	BO	365485
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	953261	BS	953261
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1100	BW	1100
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3349372	BY	3349372
	Autres créances (3)	BZ	182799	CA	182799
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1465709	CG	1465709
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	37071	CI	37071
	TOTAL (III)	CJ	7516445	CK	7516445
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10522886	1A 1601851	8921035

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 41719 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

05/05/2026 10:11:41

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX FRANCE — Néant ☐ *

Exercice N : 31122025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60300)	DA	60300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1172
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6030
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4381218
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	713079
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5161800
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	212564
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2886966
	Dettes fiscales et sociales	DY	659651
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Autres dettes	EA	52
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3759234
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8921035

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3759234
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX FRANCE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1829	FB	8268	FC	10098	
	Production vendue biens *	FD	16718324	FE	141475	FF	16859800	
	Production vendue services *	FG	275995	FH	4655	FI	280651	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16996150	FK	154400	FL	17150550	
	Production stockée *					FM	-414846	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7900	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	20000	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	2300	
	Autres produits (1) (11)					FQ	337	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16766241	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	13139754	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-781324	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2024920	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	82813	
	Salaires et traitements *					FY	1010600	
	Cotisations sociales (10)					FZ	340088	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements (14)*					GA	122895	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	1091	
	Autres charges (12)					GE	17	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15940858	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	825383	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	17546	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3493	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	21039	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11939	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	11939	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	9100	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	834483	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V5.46.1

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX FRANCE — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7)	(VII) HD	385000
Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7)	(VIII) HH	125627
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	HI	259372
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ	113222
Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	267554
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	17172281
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	16459201
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	713079

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	crédit-bail mobilier *	HP	28493
	crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

		Exercice N	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Détail en annexe		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V5.46.1

SAS ABBAX FRANCE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1. Principes et méthodes comptables 3
1.1 Principes généraux 3
2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 5
2.1 Informations relatives à l'actif 5
2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 5
2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 6
2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé 13
2.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours 13
2.1.5 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 14
2.2 Informations relatives au passif 14
2.2.1 Capitaux propres 14
2.2.2 Provisions et passifs éventuels 16
2.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 18
2.2.4 Précisions sur les dettes 19
2.3 Informations relatives au compte de résultat 19
2.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires 19
2.3.2 Précisions relatives à certains éléments 20
2.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes 22
2.3.4 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel 22
3. Informations relatives à la fiscalité 24
3.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal 24
4. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 25
4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus 25
4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires 26
5. Informations relatives à l'effectif 27

1. Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principales méthodes comptables retenues :

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges.
- Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS – FIFO).
- Notre entité ne provisionne pas ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.
- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés en charges.

Information(s) d'importance significative nécessaire(s) à la bonne compréhension des comptes annuels qui ne serait pas détaillée par ailleurs dans l'annexe :

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ABBAX FRANCE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les impacts de ces changements de méthode sur les comptes annuels de l'exercice 2025 sont détaillés ci-dessous :

Le changement de présentation du compte de résultat n'a pas d'effet sur le résultat net de l'exercice, mais il modifie la répartition des charges et produits dans les différentes catégories:

- Suppression de la technique des transferts de charges : Les refacturations intragroupe de frais de personnel sont comptabilisées en « produit des activités annexes » (209K€)
- Evolution de la notion de résultat exceptionnel : les produits de cessions d'immobilisations sont comptabilisés dorénavant en « autres produits » (2.3K€)
- Suppression de la technique des transferts de charges : les produits de cessions d'immobilisations sont comptabilisés dorénavant en « autres produits » (2.3K€) et les refacturations intragroupes de frais de personnel en « produit des activités annexes » (209K€)
- Intégration des charges constatées d'avances dans la rubrique des créances

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Licences : 1 à 2 ans en linéaire ;

Matériels : 5 ans en linéaire ;

Outillages : 3 à 5 ans en linéaire ;

Gros travaux dans les locaux : 5 à 10 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 3 à 5 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;

Mobiliers : 5 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	440 192	-	-	440 192
Immobilisations corporelles	2 065 201	452 623	353 114	2 164 710

Immobilisations financières	441 207	1 600	41 267	401 539
TOTAL	**2 946 600**	**454 223**	**394 382**	**3 006 441**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	32 303	-	-	32 303
Immobilisations corporelles	1 483 185	122 895	36 533	1 569 547
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**1 515 488**	**122 895**	**36 533**	**1 601 851**

2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		**Ventilation des augmentations**				
		Virements		**Entrées**		
		De poste à poste	**Provenant de l'actif circulant**	**Acquisitions**	**Apports**	**Créations**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions	-	-	-	-	-

	informatiques, droits et valeurs similaires					
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	153 254	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	880	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	229 131	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	68 380	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	977	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-

	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		**229 131**	**-**	**223 491**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	1 600	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**1 600**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**229 131**	**-**	**225 091**	**-**	**-**

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		**Ventilation des diminutions**				
		Virements		**Sorties**		
		De poste à poste	**À destination de l'actif circulant**	**Cessions**	**Scissions**	**Mises hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-

	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	2 964	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	939	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	33 113	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	608	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	229 131	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	86 358	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-

TOTAL II		**315 490**	-	**37 624**	-	-
Immobilisations	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	41 267
TOTAL III		-	-	-	-	**41 267**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**315 490**	-	**37 624**	-	**41 267**

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		**Ventilation des dotations**			
		Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon autres mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-
Immobilisations	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-

	Constructions	-	60 883	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	38 108	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 137	-	-
	Matériel de transport	-	13 372	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	3 393	-	-
	Mobilier	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II		**-**	**122 895**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**122 895**	**-**	**-**

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	**Eléments cédés**	**Eléments mis hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I		-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	1873	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	939	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	-	33 113	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	608	-
	Mobilier	-	-	-

	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
	TOTAL II	-	**36 533**	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	**36 533**	-

2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- **Fonds commercial** :
 - Montant inscrit au poste "Fonds commercial" : 407 888
 - Modalités d'amortissement et de dépréciation : -
 - Durée d'utilisation : Illimitée
 - Modalités de mise en œuvre du test de dépréciation : -

2.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes [a]	**Au 31-12-2025**	**Au 31-12-2024**
Matières premières et autres approvisionnements	1 161 644	380 319

En-cours de production	365 485	-
Produits finis	953 261	704 317
Marchandises	-	-
TOTAL	**2 480 391**	**1 084 637**

(a) À adapter suivant les catégories appropriées à l'entité

2.1.5 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	392 526	41 719	350 806
Créances de l'actif circulant	3 517 306	3 517 306	-
Charges constatées d'avance	37 071	37 071	-
TOTAL	**3 946 904**	**3 596 098**	**350 806**

(a) À développer si nécessaire

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	6030	-	-	6030

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	6030	10	-
TOTAL	**6030**		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	60300	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1172	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	6030	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	4404271	-	23053	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	476946	-	476946	-

Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**4948721**	**-**	**500000**	**-**

	Réduction de capital	**Résultat de l'exercice**	**Autres**	**Montant à la clôture de l'exercice**
Capital	-	-	-	60300
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	1172
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	6030
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	4381218
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	713079	-	713079
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**-**	**713079**	**-**	**5161800**

2.2.2 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	**405 000**	-
dont provisions pour litiges	405 000	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-
Dont autres provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-
dont provisions pour impôts	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-
Dont autres provisions pour charges	-	-
TOTAL	**405 000**	-

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	**Non-utilisées**	
Provisions pour risques	**405 000**	-	-
dont provisions pour litiges	405 000	-	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-

dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-
Dont autres provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-
Dont autres provisions pour charges	-	-	-
TOTAL	**405 000**	-	-

2.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[a]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus**	**Échéance à plus de cinq ans**
Emprunts et dettes assimilées	210 391	210 391	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 886 966	2 886 966	-	-
Autres dettes	643 737	643 737	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**3 741 095**	**3 741 095**	-	-

[a] À développer si nécessaire.

2.2.4 Précisions sur les dettes

Dettes garanties par des sûretés réelles		
	Montant à la clôture de l'exercice	**Montant garanti**
PGE Covid	210391	210391

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

1. Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	**Au 31-12-2024**
Ventes marchandises	10098	23885
Production vendue - Biens	16859800	17916918
Production vendue - Services	280651	75324
TOTAL	**17150550**	**18016128**
Observations	-	

2. Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	**Au 31-12-2024**
France	16996150	17782556
Intracom	154400	233571
TOTAL	**17150550**	**18016128**

Observations	-

2.3.2 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
RFA PAILLET D 2025	26 668
RFA PAILLET M 2025	107 942
RFA 2025 AXALTA	448
FAE LECTRA D BL 12/2025	2 391
RBT CPAM	2 786
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Charges à payer	Montants
FNP SUEZ 06-12/2025	210
FNP VATTENFAL ELEC M 12/2025	1 555
FNP VATTENFAL GAZ M 12/2025	1 685
FNP ILTOM FRAIS STEFANO 2025	53 713
FNP VATTENFAL GAZ D 12/2025	9 773
FNP RGR COMPLEMENT 2025	5 588
FNP ULYS D 12/2025	42
FNP LBC FLOTTE 2025	1 012
FNP EY 2S2025	16 370
FNP VATTENFAL ELEC D 12/2025	4 161
PROV CP	77 146
PROV PRIME EXCEPTIONNELLE	28 841
PROV RTT D	366
PROV CP	28 189
PROV CHG / PRIME	11 820
PROV RTT D	147
CFE DAGNEUX 2024	24 415
SOLDE CVAE 2025	344

-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**140 236**

CFE DAGNEUX 2025	24 610
ICPE 2022+23+24+25	1 680
CFE DAGNEUX 2022	24 038
CETIM 2S2025	2 641
CFE DAGNEUX 2023	24 221
DOETH 2025	713
AGIOS 4T2025	2 173
TOTAL	**346 305**

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	**Montants**
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**-**

Charges imputables	**Montants**
CCA RGR D	7 243
CCA MOUNIER DUDAR 02/2026	500
CCA AXA HABITATION 2026	224
CCA SECURITAS 06/2026	205
CCA SUPPLY ON 11/2026	495
CCA GENERALI TRANSPORT 09/2026	502
CCA VISIATIV 12/2027	5 632
CCA SECURITAS 03/2026	3 388
CCA AGT 02/2026	180
CCA SWISSLIFE 2026	9 587
CCA SECURITAS 01/2026	24
CCA RGR M	9 089
TOTAL	**37 071**

2.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	ERNST & YOUNG
Honoraires afférents à la certification des comptes	22414
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	**22414**

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

2.3.4 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel

Nature	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Directement lié(e)s à un événement majeur et inhabituel	385000	125627
Ecritures comptables d'origine purement fiscale, telle que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables	-	-
Changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales	-	-
Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	-	-
TOTAL	**385000**	**125627**

Précisions sur les événements majeurs et inhabituels :

Le règlement ANC 2022-06 d'application obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025 redéfinit la notion de résultat exceptionnel dont les produits et charges doivent être liés à un évènement majeur et inhabituel.

Le litige ayant opposé ABBAX à son client repose sur des évènements majeurs et inhabituels :

- majeur eu égard aux conséquences susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre

- inhabituel car non lié à l'exploitation normale et courant de l'entité : un tel litige ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains

En application dudit règlement, les évènements intervenus sur 2025 relatifs à ce litige ont donc été comptabilisés en résultat exceptionnel.

3. Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt) [a]	Montant net
Résultat courant	**1 048 384**	**209 676**	**838 707**
- Produits non-imposables	42 650	8 530	34 120
+ Charges non-déductibles	489 068	97 813	391 255
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	**1 494 802**	**298 960**	**1 195 842**
+ Résultat exceptionnel	-157 034	-31 406	-125 627
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	**1 337 768**	**267 553**	**1 070 214**
- Crédits d'impôts		-	
= Impôt payé		**267 553**	

[a] Calculé à partir du taux moyen d'imposition : [Somme (Part de chaque assiette dans l'assiette totale multipliée par les taux respectifs)].

4. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	-	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	82 114	-
Autres engagements	-	-

Notre entité ne provisionne pas ses engagements de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à 82,114 € au 31/12/2025.

Cet engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02 que nous avons adoptée à compter de l'exercice ouvert au 01/01/2023.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 64 ans

- Taux d'actualisation : 4.10%

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2.5%

- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

o Pour la prise en compte de la probabilité de turnover : 10%

o Pour la prise en compte du risque de mortalité : Le pourcentage de survie résultant des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

- Le pourcentage de cotisations sociales patronales probable retenu à payer sur ces indemnités est 45%

4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
MATERIEL INDUSTRIEL	199 000	199 000	27 638	27 638	171 361
TOTAL	**199 000**	**199 000**	**27 638**	**27 638**	**171 361**

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans	
MATERIEL INDUSTRIEL	28 493	28 493	68 384	108 275	-	1 990
TOTAL	**28 493**	**28 493**	**68 384**	**108 275**	**-**	**1 990**

5. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

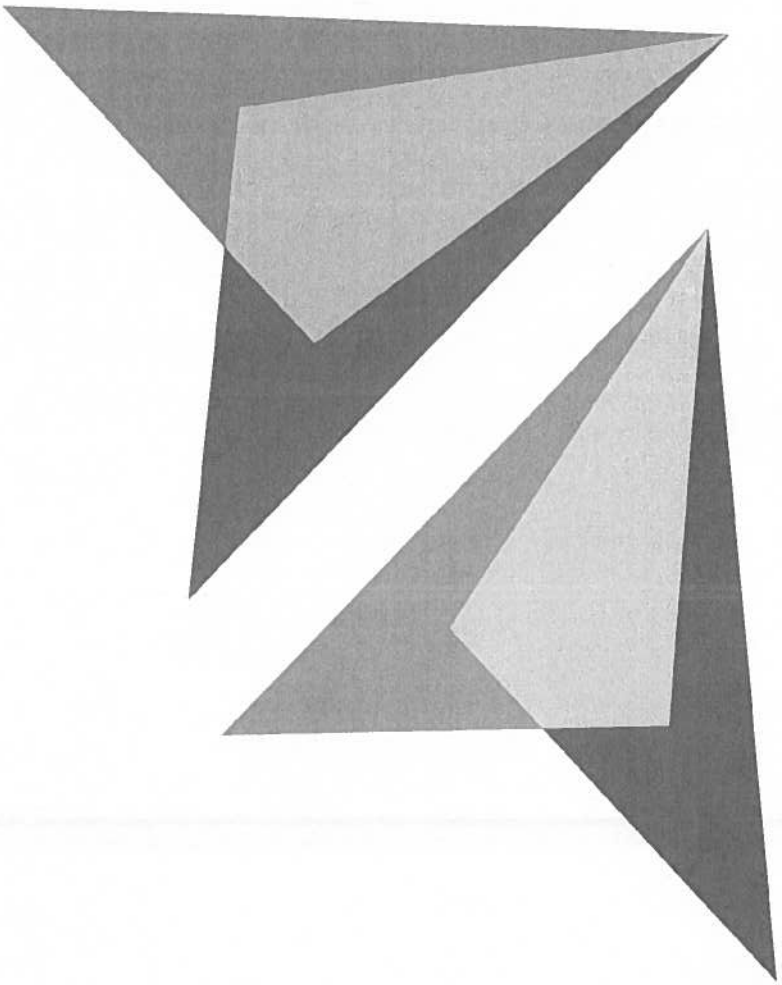
Catégorie socio-professionnelle [a]	**Effectif moyen employé pendant l'exercice**
Agriculteurs	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	-
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3
Professions intermédiaires	6
Employés	2
Ouvriers	15
TOTAL	**26**

[a] *Nomenclature INSEE*: https://www.insee.fr/fr/information/2497958.

DGA expertise

Plaquette

31/12/2025



Comptes détaillés

Abbax France

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

Abbax France

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Abbax France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abbax France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
Mohamed Mabrouk

Mohamed Mabrouk

ABBAX France

Bilan Actif

31/12/2025

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	32 303	32 303		
		Fonds commercial	407 888		407 888	407 888
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	**440 192**	**32 303**	**407 888**	**407 888**
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	698 635	252 791	445 843	354 563
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	983 588	912 735	70 853	108 081
		Autres immobilisations corporelles	482 485	404 020	78 465	33 012
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				86 358
		TOTAL	**2 164 710**	**1 569 547**	**595 162**	**582 016**
	Immobilisations financières (2)	Participations	9 012		9 012	9 012
		Créances rattachées à des participations	38 710		38 710	38 710
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	298 084		298 084	339 351
		Autres immobilisations financières	55 732		55 732	54 132
		TOTAL	**401 539**		**401 539**	**441 207**
		Total de l'actif immobilisé (III)	**3 006 441**	**1 601 851**	**1 404 590**	**1 431 112**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements	1 161 644		1 161 644	380 319
		En-cours de production de biens	365 485		365 485	1 029 275
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)	953 261		953 261	704 317
		Marchandises				
		TOTAL	**2 480 391**		**2 480 391**	**2 113 913**
		Avances et acomptes versés sur commandes	**1 100**		**1 100**	**16 825**
	Créances (3)(4)	Créances Clients et Comptes rattachés	3 349 372		3 349 372	3 606 699
		Autres créances	182 799		182 799	317 437
		Charges constatées d'avance	37 071		37 071	38 063
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	**3 569 243**		**3 569 243**	**3 962 200**
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				800 000
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	1 465 709		1 465 709	1 504 330
		TOTAL	**1 465 709**		**1 465 709**	**2 304 330**
		Total de l'actif circulant (IV)	**7 516 445**		**7 516 445**	**8 397 269**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**10 522 886**	**1 601 851**	**8 921 035**	**9 828 381**

Renvois :			
	(1) Dont droit au bail		
	(2) Dont à moins d'un an	41 719	41 267
	(3) Dont à moins d'un an	3 569 243	
	(4) Dont à plus d'un an		

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

ABBAX France

Bilan Passif

31/12/2025

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 60 300)	60 300	60 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 172	1 172
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	6 030	6 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 381 218	4 404 271
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	713 079	476 946
	Situation nette avant répartition	5 161 800	4 948 721
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**5 161 800**	**4 948 721**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		405 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		**405 000**
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	212 564	715 603
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		52
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***212 564***	***715 655***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 886 966	3 157 453
	Dettes fiscales et sociales	659 651	563 147
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	52	38 403
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	**3 759 234**	**4 474 660**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**8 921 035**	**9 828 381**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	178 649	
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 759 234	4 264 268

ABBAX France

Compte de résultat

31/12/2025

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	1 829	8 268	10 098	23 885
	Production vendue : - Biens	16 718 324	141 475	16 859 800	17 916 918
	- Services	275 995	4 655	280 651	75 324
	Montant net du chiffre d'affaires	**16 996 150**	**154 400**	**17 150 550**	**18 016 128**
	Production stockée			-414 846	-1 163 250
	Production immobilisée				
	Subventions			7 900	2 600
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			20 000	227 949
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 300	
	Autres produits			337	1 895
	Total des produits d'exploitation (I)			**16 766 241**	**17 085 322**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 139 754	12 518 262
	Variation de stocks			-781 324	45 458
	Autres achats et charges externes (1)			2 024 920	2 047 111
	Impôts, taxes et versements assimilés			82 813	113 886
	Salaires			1 010 600	1 017 218
	Cotisations sociales			340 088	382 746
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			122 895	109 106
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 091	
	Autres charges			17	613
	Total des charges d'exploitation (II)			**15 940 858**	**16 234 402**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**825 383**	**850 920**
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			17 546	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			3 493	26 549
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)			**21 039**	**26 549**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			11 939	13 436
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)			**11 939**	**13 436**
	2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**9 100**	**13 112**
	3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			**834 483**	**864 032**

ABBAX France

Compte de résultat

31/12/2025

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)	**385 000**	**12 893**
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)	**125 627**	**238 462**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)	**259 372**	**-225 569**
Participation des salariés aux résultats	(IX)	113 222	34 057
Impôt sur les bénéfices	(X)	267 554	127 459
Total des produits (I + III + V + VII)		**17 172 281**	**17 124 765**
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**16 459 201**	**16 647 818**
BÉNÉFICE OU PERTE		**713 079**	**476 946**

(1) Y compris
- redevances de crédit-bail mobilier — 28 493
- redevances de crédit-bail immobilier

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

(4) Dont
- Produits afférents à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

(5) Dont
- Charges afférentes à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

SAS ABBAX FRANCE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

1. Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principales méthodes comptables retenues :

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges.
- Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS – FIFO).
- Notre entité ne provisionne pas ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.
- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés en charges.

Information(s) d'importance significative nécessaire(s) à la bonne compréhension des comptes annuels qui ne serait pas détaillée par ailleurs dans l'annexe :

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ABBAX FRANCE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les impacts de ces changements de méthode sur les comptes annuels de l'exercice 2025 sont détaillés ci-dessous :

Le changement de présentation du compte de résultat n'a pas d'effet sur le résultat net de l'exercice, mais il modifie la répartition des charges et produits dans les différentes catégories:

- Suppression de la technique des transferts de charges : Les refacturations intragroupe de frais de personnel sont comptabilisées en « produit des activités annexes » (209K€)
- Evolution de la notion de résultat exceptionnel : les produits de cessions d'immobilisations sont comptabilisés dorénavant en « autres produits » (2.3K€)
- Suppression de la technique des transferts de charges : les produits de cessions d'immobilisations sont comptabilisés dorénavant en « autres produits » (2.3K€) et les refacturations intragroupes de frais de personnel en « produit des activités annexes » (209K€)
- Intégration des charges constatées d’avances dans la rubrique des créances

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Licences : 1 à 2 ans en linéaire ;

Matériels : 5 ans en linéaire ;

Outillages : 3 à 5 ans en linéaire ;

Gros travaux dans les locaux : 5 à 10 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 3 à 5 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;

Mobiliers : 5 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	440 192	-	-	440 192
Immobilisations corporelles	2 065 201	452 623	353 114	2 164 710

Immobilisations financières	441 207	1 600	41 267	401 539
TOTAL	**2 946 600**	**454 223**	**394 382**	**3 006 441**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	32 303	-	-	32 303
Immobilisations corporelles	1 483 185	122 895	36 533	1 569 547
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**1 515 488**	**122 895**	**36 533**	**1 601 851**

2.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		**Ventilation des augmentations**				
		Virements		**Entrées**		
		De poste à poste	**Provenant de l'actif circulant**	**Acquisitions**	**Apports**	**Créations**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions	-	-	-	-	-

	informatiques, droits et valeurs similaires					
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	153 254	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	880	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	229 131	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	68 380	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	977	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-

	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		**229 131**	**-**	**223 491**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	1 600	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**1 600**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**229 131**	**-**	**225 091**	**-**	**-**

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		**Ventilation des diminutions**				
		Virements		**Sorties**		
		De poste à poste	**À destination de l'actif circulant**	**Cessions**	**Scissions**	**Mises hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-

	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	2 964	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	939	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	33 113	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	608	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	229 131	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	86 358	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-

TOTAL II		**315 490**	**-**	**37 624**	**-**	**-**
Immobilisations	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	41 267
TOTAL III		**-**	**-**	**-**	**-**	**41 267**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**315 490**	**-**	**37 624**	**-**	**41 267**

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		**Ventilation des dotations**			
		Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon autres mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-

	Constructions	-	60 883	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	38 108	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 137	-	-
	Matériel de transport	-	13 372	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	3 393	-	-
	Mobilier	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	TOTAL II	**-**	**122 895**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL III	**-**	**-**	**-**	**-**
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	**-**	**122 895**	**-**	**-**

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	**Eléments cédés**	**Eléments mis hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
	TOTAL I	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	1 873	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	939	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	-	33 113	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	608	-
	Mobilier	-	-	-

	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II		**-**	**36 533**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**36 533**	**-**

2.1.3 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- **Fonds commercial** :
 - Montant inscrit au poste "Fonds commercial" : 407 888
 - Modalités d'amortissement et de dépréciation : -
 - Durée d'utilisation : Illimitée
 - Modalités de mise en œuvre du test de dépréciation : -

2.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes	**Au 31-12-2025**	**Au 31-12-2024**
Matières premières et autres approvisionnements	1 161 644	380 319

En-cours de production	365 485	-
Produits finis	953 261	704 317
Marchandises	-	-
TOTAL	**2 480 391**	**1 084 637**

2.1.5 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	392 526	41 719	350 806
Créances de l'actif circulant	3 517 306	3 517 306	-
Charges constatées d'avance	37 071	37 071	-
TOTAL	**3 946 904**	**3 596 098**	**350 806**

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	6 030	-	-	6 030

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	6 030	10	-
TOTAL	**6 030**		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	60 300	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 172	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	6 030	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	4 404 271	-	23 053	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	476 946	-	476 946	-

Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**4 948 721**	**-**	**500 000**	**-**

	Réduction de capital	**Résultat de l'exercice**	**Autres**	**Montant à la clôture de l'exercice**
Capital	-	-	-	60 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	1 172
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	6 030
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	4 381 218
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	713 079	-	713 079
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**-**	**713 079**	**-**	**5 161 800**

2.2.2 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	**405 000**	**-**
dont provisions pour litiges	405 000	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-
Dont autres provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	**-**	**-**
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-
dont provisions pour impôts	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-
Dont autres provisions pour charges	-	-
TOTAL	**405 000**	**-**

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	**Non-utilisées**	
Provisions pour risques	**405 000**	**-**	**-**
dont provisions pour litiges	405 000	-	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-

dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-
Dont autres provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	**-**	**-**	**-**
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-
Dont autres provisions pour charges	-	-	-
TOTAL	**405 000**	**-**	**-**

2.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	210 391	210 391	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 886 966	2 886 966	-	-
Autres dettes	643 737	643 737	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**3 741 095**	**3 741 095**	**-**	**-**

2.2.4 Précisions sur les dettes

Dettes garanties par des sûretés réelles		
	Montant à la clôture de l'exercice	**Montant garanti**
PGE Covid	210 391	210 391

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

1. Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	**Au 31-12-2024**
Ventes marchandises	10 098	23 885
Production vendue - Biens	16 859 800	17 916 918
Production vendue - Services	280 651	75 324
TOTAL	**17 150 550**	**18 016 128**
Observations	**-**	

2. Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	**Au 31-12-2024**
France	16 996 150	17 782 556
Intracom	154 400	233 571
TOTAL	**17 150 550**	**18 016 128**

Observations	-

2.3.2 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
RFA PAILLET D 2025	26 668
RFA PAILLET M 2025	107 942
RFA 2025 AXALTA	448
FAE LECTRA D BL 12/2025	2 391
RBT CPAM	2 786
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Charges à payer	Montants
FNP SUEZ 06-12/2025	210
FNP VATTENFAL ELEC M 12/2025	1 555
FNP VATTENFAL GAZ M 12/2025	1 685
FNP ILTOM FRAIS STEFANO 2025	53 713
FNP VATTENFAL GAZ D 12/2025	9 773
FNP RGR COMPLEMENT 2025	5 588
FNP ULYS D 12/2025	42
FNP LBC FLOTTE 2025	1 012
FNP EY 2S2025	16 370
FNP VATTENFAL ELEC D 12/2025	4 161
PROV CP	77 146
PROV PRIME EXCEPTIONNELLE	28 841
PROV RTT D	366
PROV CP	28 189
PROV CHG / PRIME	11 820
PROV RTT D	147
CFE DAGNEUX 2024	24 415
SOLDE CVAE 2025	344

-	-	CFE DAGNEUX 2025	24 610
-	-	ICPE 2022+23+24+25	1 680
-	-	CFE DAGNEUX 2022	24 038
-	-	CETIM 2S2025	2 641
-	-	CFE DAGNEUX 2023	24 221
-	-	DOETH 2025	713
-	-	AGIOS 4T2025	2 173
TOTAL	**140 236**	**TOTAL**	**346 305**

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	**Montants**	**Charges imputables**	**Montants**
-	-	CCA RGR D	7 243
-	-	CCA MOUNIER DUDAR 02/2026	500
-	-	CCA AXA HABITATION 2026	224
-	-	CCA SECURITAS 06/2026	205
-	-	CCA SUPPLY ON 11/2026	495
-	-	CCA GENERALI TRANSPORT 09/2026	502
-	-	CCA VISIATIV 12/2027	5 632
-	-	CCA SECURITAS 03/2026	3 388
-	-	CCA AGT 02/2026	180
-	-	CCA SWISSLIFE 2026	9 587
-	-	CCA SECURITAS 01/2026	24
-	-	CCA RGR M	9 089
TOTAL	**-**	**TOTAL**	**37 071**

2.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	ERNST & YOUNG
Honoraires afférents à la certification des comptes	22 414
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	**22 414**

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

2.3.4 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel

Nature	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Directement lié(e)s à un événement majeur et inhabituel	385 000	125 627
Ecritures comptables d'origine purement fiscale, telle que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables	-	-
Changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales	-	-
Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	-	-
TOTAL	**385 000**	**125 627**

Précisions sur les événements majeurs et inhabituels :

Le règlement ANC 2022-06 d'application obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025 redéfinit la notion de résultat exceptionnel dont les produits et charges doivent être liés à un évènement majeur et inhabituel.

Le litige ayant opposé ABBAX à son client repose sur des évènements majeurs et inhabituels :

- majeur eu égard aux conséquences susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre

- inhabituel car non lié à l'exploitation normale et courant de l'entité : un tel litige ne s'est pas produit au cours des derniers exercices et il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains

En application dudit règlement, les évènements intervenus sur 2025 relatifs à ce litige ont donc été comptabilisés en résultat exceptionnel.

3. Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25 %	**Montant brut**	**Impôt (ou Economie d'impôt)** [(a)]	**Montant net**
Résultat courant	**1 048 384**	**209 676**	**838 707**
- Produits non-imposables	42 650	8 530	34 120
+ Charges non-déductibles	489 068	97 813	391 255
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	**1 494 802**	**298 960**	**1 195 842**
+ Résultat exceptionnel	-157 034	-31 406	-125 627
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	**1 337 768**	**267 553**	**1 070 214**
- Crédits d'impôts		-	
= Impôt payé		**267 553**	

[(a)] *Calculé à partir du taux moyen d'imposition : [Somme (Part de chaque assiette dans l'assiette totale multipliée par les taux respectifs)].*

4. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	-	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	82 114	-
Autres engagements	-	-

Notre entité ne provisionne pas ses engagements de retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à 82,114 € au 31/12/2025.

Cet engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02 que nous avons adoptée à compter de l'exercice ouvert au 01/01/2023.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 64 ans

- Taux d'actualisation : 4.10%

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2.5%

- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

o Pour la prise en compte de la probabilité de turnover : 10%

o Pour la prise en compte du risque de mortalité : Le pourcentage de survie résultant des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

- Le pourcentage de cotisations sociales patronales probable retenu à payer sur ces indemnités est 45%

4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
MATERIEL INDUSTRIEL	199 000	199 000	27 638	27 638	171 361
TOTAL	**199 000**	**199 000**	**27 638**	**27 638**	**171 361**

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans	
MATERIEL INDUSTRIEL	28 493	28 493	68 384	108 275	-	1 990
TOTAL	**28 493**	**28 493**	**68 384**	**108 275**	**-**	**1 990**

5. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégorie socio-professionnelle [(a)]	**Effectif moyen employé pendant l'exercice**
Agriculteurs	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	-
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3
Professions intermédiaires	6
Employés	2
Ouvriers	15
TOTAL	**26**

[(a)] *Nomenclature INSEE*: https://www.insee.fr/fr/information/2497958.